



REGLEMENT XTREME ROYERE

Cette manifestation privée doit s'effectuer entre membres du Club VCTT sur le terrain privé du "Vassivière club tout-terrain" dans un esprit de camaraderie propre aux pratiquants de notre discipline

Pour cet évènement faisant partie des Xtrem de France, les participants seront encadrés par des guides.

1/ Chaque équipage se compose de : 1 pilote et 1 copilote – les 2 participants doivent être majeurs, avoir leur permis de conduire ainsi que assurance (RC) à jour

2/ Le poids maximum des véhicules ne doit pas excéder 3T500. Tous les véhicules seront soumis à un contrôle technique strict avant le prologue. Les quads et SSV ne sont pas autorisés

3/ Catégories :

- **Prototypes** : tous les 4x4 ayant des pneus en 40" et plus ET/OU châssis tubulaire ET/OU direction hydraulique avec orbitrol ET/OU ponts portique ET/OU 4 roues directrices.
- **Maxi prépa** : tous les autres
 - o **Nota** : les véhicules pouvant être assimilés à des "prépa" (un peu plus proches de la série) entreront dans la catégorie Maxi prépa. Le circuit principal ainsi que certaines zones étant largement à leur portée

4/ Equipements/sécurité :

Arceau 6 points minimum fixé au châssis en tube de 40mm mini

Casques + intercom obligatoires (casques d'équitation, VTT, ski... **INTERDITS**)

Harnais 3 points minimum

Trousse de 1^{er} secours

Gants

1 extincteur minimum de 2Kg fixé au véhicule

2 treuils minimum munis de corde (Câble interdit)

2 Sangles de tour d'arbre minimum obligatoires

Poulie de mouflage

Echelles ou plaques **conseillées**

Ancre terrestre **conseillée**

Toit rigide

Barres latérales avec tôle de protection du bassin et des jambes

Phares en bon état de fonctionnement

Silencieux sur échappement obligatoire

5/ Interdictions :

Rouler à une vitesse excessive dans le bivouac

Faire le singe sur le 4x4 comme en trial

Rouler sans être attaché (idem pour copilote lorsqu'il est dans le 4x4)

Consommation d'alcool ou prise de stupéfiants

Non respect des organisateurs, des autres participants et des autres en général...

Non respect du règlement

LES ORGANISATEURS se gardent le droit d'exclure n'importe quel participant à tout moment de la manifestation

6/ Règles :

1 seul tracé

Ce tracé se compose de 4 parties distinctes :

- Circuit principal (obligatoire pour tous les participants quelle que soit la catégorie) avec diverses difficultés (avec ou sans treuil)
 - o Validation d'1 tour : 1500 points
- Zones XXL (non obligatoires) avec difficultés importantes sous la surveillance de guides
 - o Validation d'1 XXL : 2500 à 4000 points
- Zones Techniques (ZT – non obligatoires – A faire ou non en fonction du trafic) avec guides
 - o Validation d'1 ZT : 1500 points dégressifs en fonction du nombre de treuillages (-100 points / treuillage)
- Zones Challenges (ZC – non obligatoires) avec difficultés plus ou moins importantes comportant un challenge (temps)
 - o Validation d'1 ZC :points (à déterminer) pour validation de la zone + Bonus à déterminer en fonction du comptage effectué (par exemple -> meilleur temps 1500pts, 2^{ème}1450, 3^{ème}1400... en plus des points de validation de la zone)

Dans toutes les zones ou le treuillage sera nécessaire, si les arbres ne sont pas suffisamment présents, des tracteurs seront à disposition, si ce n'est pas le cas il faudra utiliser l'ancre.

Dans toutes les zones XXL, ZT ou ZC balisées, les guides limiteront à 1 ou 2 véhicules en même temps selon la configuration afin de bien contrôler et valider les passages

Pour valider 1 tour, il doit être terminé. Si vous sortez du tracé pour réparation vous devez reprendre **au même endroit**.

Pour valider les XXL, ZT et ZC, votre feuille de route doit être tamponnée par le guide en sortie de zone

Veillez à chaque fin de tour à bien faire enregistrer votre tour et vos zones effectuées au **PC**.

Si un tour n'est pas terminé, veuillez également à bien faire enregistrer vos zones (si certaines ont été effectuées) au **PC** si vous ne deviez pas repartir à l'endroit où vous êtes sorti. Cela uniquement dans le cas où la sortie du terrain se fait pour raison valable

PROLOGUE : *Le prologue aura lieu le vendredi à partir de 15H*. En plus de déterminer l'ordre de départ du samedi, il comptera pour le classement final. En effet des points seront attribués en fonction du classement de celui-ci (par exemple pour 25 véhicules attribution de 2500pts au premier, 2400 au 2^{ème} jusqu'à 100pts au dernier – A confirmer)
Déroulement : **Départ en ligne par 3 véhicules** - Tracé plutôt roulant avec quelques difficultés (non XXL)

7/ Pénalités :

Il est possible de toucher la rubalise ou les piquets mais si ceux-ci sont tombés ou cassés il est impératif de les remettre sous peine d'une pénalité de 800 points

Lors d'un passage technique :

- Si dans une zone XXL, ZT ou ZC vous faites passer une bonne partie du 4x4 (à l'appréciation du/des guides) sous la rubalise afin de diminuer ou éviter une difficulté, ou si le copilote déplace délibérément le piquet afin d'éviter la difficulté vous perdez le bénéfice du bonus de la zone (0 points validés)- celui-ci peut être décalé de quelques cm afin d'éviter de le casser sans pénalité
- Si dans une zone XXL, ZT ou ZC un obstacle est délibérément évité, vous perdez l'entier bénéfice de la zone
- Si lors du parcours "standard" vous faites passer une bonne partie du 4x4 (à l'appréciation du/des guides) sous la rubalise ou évitez délibérément un passage, vous recevrez une pénalité de 800 points

Arbres arrachés ou cassés : 2000 points de pénalité sauf imprévu indépendant de votre volonté

Aide extérieure (hors mécanos du team) : 1000 points de pénalité

Roulage sans harnais : 2000 points de pénalité (Lors des passages des zones, les équipages doivent être attachés à l'entrée et à la sortie)

Tous les participants doivent laisser passer les autres participants plus rapides sous risque d'une pénalité de 1000 points. Cependant il est interdit de doubler sur une difficulté nécessitant un treuillage. Tout treuillage engagé (corde attachée) est prioritaire sauf au bon vouloir de l'équipage.

Non-respect du règlement ou des guides : 2000 points de pénalité (idem pour les accompagnants que vous devez tenir informés du règlement)

Afin d'éviter les problèmes rencontrés en 2022, le guide de zone est responsable de sa zone et du comptage et aucune réclamation ne sera reçue au PC après coup. Les évitements d'obstacles seront systématiquement sanctionnés. Des responsables de parcours (sur le tracé principal) seront présents pour contrôler et sanctionner les irrégularités commises.

Aucune déviation, sauf problème ou accident grave, ne sera mise en place sur le parcours principal. L'entraide est de mise pour aider les 4x4 plus en difficulté et la courtoisie est également de mise pour laisser systématiquement passer les 4x4 plus rapide (Klaxonner pour se signaler derrière un 4x4 plus lent est autorisé voir conseillé)

Pour information, les équipages se doivent assistance et sont autorisés à s'aider sur le parcours "standard" et à la demande des guides sur les zones.

10/ Assurance :

L'assurance RC de votre véhicule est **OBLIGATOIRE**. Le partenaire "LESTIENNE" peut vous assurer à l'année ou à la journée. Cette assurance couvre les dommages causés par votre véhicule dans votre garage, pendant le trajet et pendant les manifestations auxquels vous participez.

En cas d'accident, les conducteurs et assistants doivent exclure de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation et doivent renoncer à formuler toute réclamation contre ceux-ci. Il est rappelé aux participants que la police contractée par l'organisation, couvre seulement les dommages causés par les organisateurs, sont exclus les dommages que pourraient subir les équipages mêmes ou les automobiles participants.

Responsabilité des pilote et copilote :

Les membres participants acceptent à leurs risques et périls la participation à cette manifestation en appréciant librement en fonction de leurs propres capacités le maintien de leur engagement sans pénalité particulière autres que celles décrites dans le présent règlement en cas de renoncement pendant la manifestation

Chaque participant est responsable des dommages matériels ou corporels qu'ils causent aux tiers. Sont considérés comme tiers toutes personnes ne faisant pas partie de l'équipe du concurrent ou chose ne lui appartenant pas. Aucun recours possible contre l'organisation (ou l'un de ses membres) ou le propriétaire du terrain.

DEROULEMENT DU WEEK-END

Vendredi 8 septembre : Accueil des participants à partir de 9H. Vérification administrative et technique dès l'arrivée. Reconnaissance libre du tracé avec plan du site (uniquement pilote/copilote et 1 membre de l'assistance)

Briefing à 14h30 et tirage au sort pour le départ du prologue

Prologue à partir de 15h

Samedi 9 septembre : Départ des 1^{er} participants à 9h00 (dans l'ordre d'arrivée au prologue) – Roulage en continu sauf pause **obligatoire** de 1H minimum pour déjeuner (à partir de 11h45 jusqu'à 13h30 – heure d'arrêt du véhicule – faire valider son heure de début de pause au PC en même temps que la fin du tour. Idem pour le redépart)

Dernier départ pour un nouveau tour à 18h maximum. **ATTENTION :** Le dernier tour doit être bouclé avant 19h45 sous peine de perdre les points du tour et ses bonus.

Dimanche 10 septembre : Départ des 1^{er}s participants à 9h00 (dans l'ordre de classement du samedi et **en sens inverse du tracé de la veille**) – Roulage en continu – dernier départ 13h30 maximum (Pas de pause repas imposée mais possible sans limite de temps) – Le dernier tour doit être bouclé avant 15h30 sinon les points du tour et ses bonus seront perdus

TARIFS

L'engagement pour l'XTRÊME ROYERE est de **270.00€**.

Celui-ci comprend :

- L'engagement pour le 4x4, pilote et copilote
- Les repas pilote et copilote pour le vendredi soir, samedi (midi et soir) et le dimanche midi
- Les petits déjeunés de samedi et dimanche
- Tee-shirts pour l'équipage

Le bivouac sera en autonomie. Des toilettes sont à disposition sur le terrain. Des douches seront possibles à 300m du terrain et une aire de lavage (payante) est à proximité.

Pour les personnes souhaitant des logements, les gîtes de la commune de Royère sont disponibles. Merci de prendre contact avec Claudine au 0678127634.

Le terrain dispose d'une buvette, d'une restauration ainsi que d'un chapiteau couvert.

Merci de communiquer au plus juste le nombre d'accompagnants pour anticiper la restauration éventuelle. Les repas mis à disposition (hors équipages) peuvent-être des menus avec plat chaud, des sandwiches, des burgers. (Tarifs sur demande auprès du VCTT)

Merci également de communiquer les repas éventuellement pris par les équipages(à leurs frais) et leurs accompagnants le vendredi midi

INSCRIPTIONS

Du 09/02/2023 jusqu'au 31/05/2023.

Merci de retourner le bulletin d'inscription ainsi qu'une copie de l'attestation RC "véhicule non homologué" ainsi que le chèque à l'ordre du VCTT à : Prépa23 – 21b route de la Bourboule – 23260 CROCQ

Une décharge de responsabilité sera signée sur place lors du contrôle administratif.

Tout ce qui n'est pas écrit dans le règlement est interdit

Toutes les interventions mécaniques doivent se faire sur bâche

Chaque équipage doit gérer ses déchets (poubelles pour ordures ménagères à disposition)

Le terrain se situe à l'entrée de Royère en arrivant d'Aubusson (ou à la sortie en direction d'Aubusson !!!)